

**PROJET DE LOI ET ACCORD INTERNATIONAL APPROUVES
PAR LE CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 14 RABII I 1430 (12 MARS 2009)
ET DEVANT ETRE EXAMINES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES**

PROJET DE LOI

- ♦ **Projet de loi n° 13-09 relative aux énergies renouvelables.**

ACCORD INTERNATIONAL

- ♦ **Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail adoptée par la Conférence à sa 72ème session tenue à Genève le 24 juin 1986.**